



LETTRÉ AUX HABITANTS



L'actualité par l'association Thézy Glimontois A Contr'éole

Notre pays a pris conscience du réchauffement climatique et a ainsi pris la décision d'accélérer la dé-carbonisation de ses énergies de renforcer son indépendance énergétique.

Force est de constater que l'erreur la plus détestable et aussi la plus dévastatrice dans l'opinion public est très certainement le manque flagrant de CONCERTATION envers les habitants qui ont l'impression qu'on leur IMPOSE les changements !!!!

Nos concitoyens ont la désagréable impression du manque de cohérence, de l'absence de stratégie clairement définie qui conduit inévitablement au développement anarchique de ses énergies dites « vertes » et qui n'influe pas sur la baisse des prix de l'énergie, comme nous pouvons le constater quand il reçoit ses factures.

AUGMENTATION
DU GAZ EN 2022
DE 107%

AUGMENTATION
DE L'ELECTRICITÉ
EN 2022 DE 45%

Concernant les ZAEnR, nous pouvons être satisfait de la délibération du conseil municipal qui a voté, à sa grande majorité, **défavorablement** sur l'implantation de l'agrivoltaïque. Pour rappel nous avons transmis un mémoire lors de cette consultation publique obligatoire. Nous persistons sur l'importance de **referendums citoyen** pour les prises de décisions.

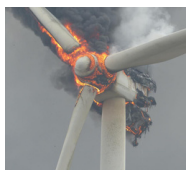


A notre demande, nous avons effectué une visite de chantier avec le promoteur, concernant cette **coupure d'eau** et de la proximité des deux réseaux.

Les responsables d'H2AIR ont fait installer **un blindage** sur ses câbles proches de la canalisation d'eau et de l'ont fait constater par un huissier.

Nous mettons à disposition ce procès verbal, pour celles et ceux qui le souhaitent.

RENCONTRE
AVEC
H2air



Malgré cette engagement nous avons interrogé l'ARS et la Préfecture, nous en avons profité pour interpellé le Préfet sur ces récents événements : incendies d'éoliennes et l'arrête du conseil d'état portant sur les nuisances sonores.

Notre vice-Président a rendu publique un projet d'installation d'une antenne relais 5G à moins de 200m du lotissement "les Vergnes".

Après coup, Mr Bécue (locataire de cette parcelle) s'est prononcé, lors de notre Assemblée Générale, contre cette élévation et s'est engagé de ne jamais signer la modification de son bail auprès de son propriétaire. Ce qui a mis certainement un terme à ce projet.



En revanche la municipalité **se devait d'informer** ses administrés 10 jours après réception du Dossier d'Information Mairie (DIM).

L'association Thézy Glimontois A Contr'éole

Allez voir notre groupe Facebook : Thezy Glimontois A Contr'eoie

Pour nous joindre : thezycontreole@gmail.com

